

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## **1. Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze  
CUGBM  
La City,  
4, Rue Gabriel Plançon  
25 000 Besançon  
Tél : 03 81 87 88 89

## **2. Procédure de passation :**

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

## **3. Objet – Caractéristiques principales :**

Fauchage et broyage de l'herbe sur des zones dégagées de l'aérodrome de Besançon-La Vèze. Ce marché comporte une tranche ferme «Zones dégagées de l'aérodrome» et trois tranches optionnelles dites options dans le DCE respectivement « le broyage et le fauchage côté tour de contrôle » et le « broyage et le fauchage côté collecteur » et « le fauchage et le broyage de l'herbe du côté gauche de la piste sens La Vèze – Besançon ». Cette surface d'environ 4 ha est accolée à la surface désignée comme étant l'option n°1

## **4. Critères d'attribution (ordre de priorité décroissante) :**

- 1- Prix des prestations : 60 %
- 2- Valeur technique : 40 %

## **5. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :**

Siège du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon la Vèze :  
Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole  
La City, 4 Rue Gabriel Plançon  
25 043 Besançon Cedex  
Tél : 03 81 87 88 89

## **6. Renseignements divers :**

Néant

## **7. Date et heure limites de réception des offres :** le 24 juin 2022, 12h00

## **8. Date d'envoi de l'avis à la publication :** le 31/05/2022